

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **16 (1958)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie

Les Groupes de pression en France ¹

Aujourd'hui, dans les pays occidentaux, quels que soient les partis au pouvoir, ceux-ci admettent tacitement lorsqu'ils ne le reconnaissent pas explicitement que l'Etat a un rôle très important aux points de vue économique et social. Car, les problèmes de beaucoup les plus nombreux qui se posent aux pouvoirs publics sont d'ordre économique et financier. On a relevé que plus de 80 % des questions à résoudre sont directement ou indirectement économiques. Dès lors, si l'on veut que l'Etat moderne puisse remplir convenablement ses principales fonctions, il convient que ses organes soient adaptés aux fonctions économiques devenues les plus importantes. Voilà pourquoi, de nos jours, *les principaux problèmes de la science politique sont solidaires de ceux de la politique économique : une bonne solution des premiers est une des conditions fondamentales de l'application efficace de la seconde*. Plus encore que pour les autres questions, la solution adéquate des problèmes économiques et financiers exige des institutions politiques permettant d'obtenir des dirigeants indépendants et compétents. Or, l'élection populaire à la base et l'élection directe ou indirecte au parlement aboutissent à désigner le plus souvent des hommes trop dépendants des intérêts coalisés. La réélection n'est guère assurée si on ne représente pas ou si on ne défend pas des intérêts égoïstes mais puissants. Ces intérêts sont organisés fortement sous forme de syndicats ouvriers et patronaux, de cartels, d'ententes, d'associations professionnelles ou d'autres groupes de pression. Tous ces groupes constituent des minorités agissantes animées et dirigées par des chefs ou des comités qui cherchent à influencer en leur faveur le gouvernement, le parlement ainsi que les partis et l'opinion publique.

Voilà pourquoi un livre comme celui que le professeur Jean Meynaud vient de publier est de grande actualité pour déterminer les diverses manières suivant lesquelles s'exerce l'influence des groupes, afin de savoir si leurs pressions sont ou non conformes au bien commun et afin aussi de chercher éventuellement comment il faudrait modifier les institutions politiques pour empêcher ces groupes de fausser le fonctionnement de celles-ci. Cette étude d'ensemble est la première d'une telle ampleur qui a été publiée sur ce problème fondamental. L'auteur était d'autant plus qualifié pour l'effectuer qu'il est un des rares spécialistes de la science politique qui soit en même temps économiste.

¹ *Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politiques*, Librairie Armand Colin, Paris 1958, 371 p.

Un autre intérêt de l'ouvrage de J. M. réside dans sa portée générale. Certes, son livre est essentiellement axé sur l'activité des groupes de pression dans la politique française contemporaine. Mais, comme les différentes manières d'intervention de ces groupes sont à peu près les mêmes dans les pays occidentaux et comme l'auteur s'est appliqué à étudier méthodiquement la structure et les moyens d'intervention de ces groupes, les cadres de son analyse peuvent servir à effectuer des études semblables dans les autres pays. De plus, dans le texte et dans de nombreuses notes, J. M. a cité les principales pratiques qui, dans les autres pays, s'apparentent à celles de la France. En effet, son ouvrage est bien documenté sur tout ce qui, après guerre, a été écrit sur ce sujet en langue française et en langue anglaise.

Dans le premier chapitre, consacré à l'identification des groupes de pression, J. M. met en évidence les caractéristiques de la pression politique en distinguant les influences individuelles des hommes politiques (ambitions, rivalités personnelles, intrigues, etc.) de l'influence des groupes. Pour ces derniers, il analyse les traits spécifiques qui différencient les groupes de pression des groupes d'intérêts. Il cherche les causes de la multiplication des groupes de pression et les différentes manières suivant lesquelles ces derniers s'adaptent à la politique et inversement les réactions que la politique exerce sur les groupes.

Dans le chapitre suivant, l'auteur dresse un tableau des groupes par secteur : diverses organisations patronales, syndicats ouvriers, organisations de petits commerçants et d'artisans, organisations agricoles et coopératives, organisations des professions libérales, des étudiants, organisations d'anciens combattants, de la famille, etc. ; organisations à but religieux et à but idéologique et organisations de superposition. Ceci l'amène à marquer les lacunes de représentation lorsqu'il s'agit des consommateurs, des mal-logés, des jeunes et des régions sous-développées.

Dans le chapitre III, il analyse les éléments de puissance des groupes de pression. Pour déterminer ces éléments, il commence par étudier la structure interne de ces groupes en ce qui touche la direction, le recrutement des effectifs, les ressources financières, le réseau des relations que les groupes ont établies avec les autorités politiques et administratives ou les autres groupes. En dehors de l'activité connue des groupes, il signale qu'il y a parfois une activité cachée plus importante que l'activité avouée. Il passe ensuite à ce qu'il appelle « les techniques d'action », qui sont les divers moyens de pression sur les pouvoirs publics, sur les partis politiques, sur les autres groupes ainsi que sur l'opinion publique. Ces moyens sont : l'information et la propagande, l'action sur la presse, les contacts et les négociations, le renforcement des liaisons, l'intervention dans les élections, l'intimidation et les menaces, l'action directe, la révolte contre l'autorité de l'Etat, la corruption. La seconde partie de ce chapitre fournit un cadre excellent d'analyse pour étudier méthodiquement l'influence des groupes de pression sur la vie politique d'un pays.

Il en est de même du chapitre IV intitulé : « Les facteurs de tactique ». Ces facteurs sont d'abord envisagés sous l'angle des « voies d'accès », qui sont les rapports entre les groupes de pression d'une part et les partis, le parlement, les ministres, l'administration, le conseil économique, les collectivités locales

et le pouvoir judiciaire d'autre part. Ensuite, sous le titre : « Distribution des intérêts », l'auteur examine les rivalités entre groupes de pression et les luttes entre ceux-ci et les pouvoirs publics ainsi que les procédés (coalitions et alliances) dont disposent les intéressés pour supprimer ou atténuer ces rivalités.

Le chapitre V est consacré à la place des groupes dans la vie politique. Après l'étude des cas isolés, J. M. analyse l'influence des groupes dans les grands secteurs de l'activité gouvernementale : politique économique, luttes idéologiques, politique extérieure. L'auteur cherche ensuite les conséquences des interventions des groupes de pression sur le système politique dans son ensemble.

Un dernier chapitre examine les formes et les modalités particulières des groupes internationaux de pression.

Dans la conclusion, se référant aux grandes options de politique extérieure, auxquelles la France a dû prendre position (Pacte atlantique, C.E.D., réarmement allemand), J.M. indique (p. 350), à juste titre, que les groupes de pression n'ont pas joué dans tous ces problèmes « un rôle déterminant ni même appréciable ». Dans le conflit algérien, ce rôle a été et est considérable, mais il n'a pas été peut-être décisif. L'auteur, après J.-M. Keynes, a donc raison de dire que, dans certains problèmes importants, ce sont les idéologies et non les intérêts constitués qui exercent encore l'influence majeure.

J. M. reconnaît (p. 350) que « l'action économique et sociale tient désormais une large place dans les préoccupations gouvernementales ». Il ajoute : « C'est le secteur dans lequel l'action des groupes est la plus ostensible et, sans aucun doute, aussi la plus efficace ». Avant, il avait écrit (p. 346) : « Même dans ce secteur privilégié, l'activité des groupes est loin de constituer le facteur intégral de l'explication, comme on tend parfois à l'avancer un peu rapidement. Les groupes de pression comme tels ne portent pas la responsabilité du combat social qui trouve son fondement dans les oppositions d'intérêts se manifestant entre les membres d'une collectivité. »

Ces conclusions sont exactes. Cependant, l'importance des problèmes économiques, financiers et sociaux est encore plus grande que celle que l'auteur leur attribue. De nos jours, ces problèmes sont devenus déterminants pour l'avenir d'un pays. Ce dernier ne peut élever le bien-être matériel de sa population que si la croissance de son économie est rapide et s'effectue sans récessions ni inflation et si son système fiscal est juste et stimule la productivité et la production au lieu de les freiner et de corrompre les autres institutions économiques et politiques. Pour instruire les masses au point de vue intellectuel comme pour les éduquer au point de vue politique et moral, il faut disposer de moyens élevés qui ne peuvent être trouvés que dans une économie prospère. Ce sont là les principaux fondements de ce que j'appelle le primat de l'économique.

Par ailleurs, les conclusions de l'auteur me paraissent devoir être complétées par les considérations suivantes :

Aujourd'hui surtout, dans les pays occidentaux, les partis politiques sont obligés de défendre les intérêts particuliers et ne peuvent guère subsister que s'ils adoptent aussi, pour recueillir beaucoup de suffrages, une tactique plus

ou moins démagogique les amenant à sacrifier les intérêts cachés et à long terme, c'est-à-dire l'essentiel du bien commun. A la suite de toutes les pressions exercées par les groupes et par certaines catégories d'électeurs sur les partis politiques et sur les pouvoirs publics, on comprend que *la structure actuelle des institutions politiques se trouve souvent en opposition avec les fonctions économiques que les pouvoirs publics devraient de plus en plus remplir* à l'heure présente dans le sens de l'intérêt général. C'est cette contradiction qui conduit fréquemment l'Occident à l'inefficacité de la politique économique. Marcel Regamey a bien raison d'écrire (*La Nation* du 9 janvier 1958) : « L'Etat démocratique... est d'une impuissance presque totale pour conjuguer les forces antagonistes. *La dépendance des parlements et des gouvernements à l'égard des partis et de ceux-ci à l'égard des organisations économiques ne permet pas à l'Etat de jouer effectivement son rôle d'arbitre.* »

Après beaucoup d'expériences décevantes faites aux divers ministères et à la présidence du conseil, André Tardieu l'avait signalé en 1934 dans son livre « L'Heure de la Décision » : « Les intérêts personnels ont tué le sens de l'intérêt général. La coalition des oligarchies a brisé la force de direction, condition nécessaire du succès collectif et des libertés individuelles » (p. VII). « C'est la Chambre qui gouverne. Seulement la Chambre, elle aussi, est esclave » (p. 131). « Voilà le candidat élu et qui s'assied à son banc... Va-t-il, sur ce banc, se trouver libéré des servitudes consenties la veille ? Non ! Il ne sera point libéré des servitudes politiques. Car le parti qui s'affirmait tout à l'heure par les comités, s'affirmera désormais par le groupe parlementaire. Il ne sera libéré non plus des servitudes économiques. Car l'Assemblée, à peine réunie, se compartimente en groupements géographiques, aux ordres de telle ou telle production, de tel ou tel commerce... A côté des commissions permanentes et des groupes politiques, organes officiels du travail parlementaire, il y a, au Palais-Bourbon, une centaine d'autres groupes, organes officieux de la servitude parlementaire. Ces groupes sont constitués pour la « défense » de quelque chose ou de quelques-uns... » (p. 134-135). « Quand l'élu aura « défendu » tant de légitimes et spéciaux intérêts, que lui restera-t-il de temps et de liberté pour la défense des intérêts généraux ? » La même question s'applique aux ministres qui dépendent des députés. C'est pourquoi, dans un autre livre « Sur la Pente », A. Tardieu conclut en 1935 : « Jamais plus qu'à l'heure actuelle les intérêts particuliers n'ont été, contre l'intérêt général, armés par les institutions et par les mœurs » (p. 248). Certes, ces critiques s'appliquaient particulièrement aux institutions politiques françaises avant que l'exécutif devienne fort et relativement indépendant. Mais, même avec la nouvelle constitution, cet exécutif sera nommé par les partis et ceux-ci, après de Gaulle, éliront un président malléable et accessible aux intérêts particuliers. Dans les autres pays, où existe le régime parlementaire ou le régime présidentiel, il en est de même, parce que les groupes de pression influencent d'une manière souvent décisive les élections.

Par ailleurs, ces groupes, dont certains disposent de beaucoup d'argent, contrôlent directement ou indirectement (par la publicité) une grande partie de la presse. Par l'intermédiaire de celle-ci, ils agissent unilatéralement sur l'opinion publique dans le sens de leurs intérêts. Comme la presse joue souvent

un rôle déterminant dans les élections et même dans les votations, là encore apparaît l'influence considérable des groupes de pression.

J. M. est trop averti des problèmes de science politique pour ne pas s'être rendu compte de ces répercussions. Dans l'avant-dernier chapitre, lorsqu'il étudie « les conséquences des groupes de pression pour le système politique », il écrit notamment : « Les groupes de pression constituent un facteur important de la vie politique. Aucune interprétation réaliste du mode de gestion des affaires publiques n'est concevable sans que soient prises en considération les conséquences de leur activité » (p. 300-301). « Plusieurs lignes d'attaque sont utilisées dans la critique des groupes. Prises à la lettre, et surtout totalisées, elles forment un réquisitoire impressionnant... » (p. 307). Dans les chapitres III et IV, il a longuement analysé les diverses interventions des groupes de pression qui s'exercent dans le sens des intérêts privés égoïstes. Voilà pourquoi il écrit encore « Le mépris de l'intérêt général, la promotion à n'importe quel coût social de revendications particulières constituent probablement le reproche le plus grave adressé aux groupes. L'accusation semble plausible » (p. 301). « Aucune société ne saurait vivre sans cette barrière aux appétits particuliers que constitue la référence à l'intérêt public. En proclamant que l'intérêt général ne saurait différer de la somme des demandes privées, de la satisfaction cumulée des revendications des groupes, on détruit le fondement même de l'ordre social... Défendre et promouvoir l'intérêt public relève des autorités qui ne sauraient esquiver cette tâche sans risques graves pour le pays. Elle implique une sélection des demandes, un jugement sur les revendications, une discrimination dans l'octroi des avantages. Cependant *dans les sociétés démocratiques, la seule règle d'action des responsables est trop souvent de satisfaire le plus grand nombre possible d'intérêts particuliers à des fins électorales.* Cette situation est fâcheuse, mais il faut veiller à ne pas intervertir les responsabilités. On ne saurait raisonnablement reprocher aux groupes de présenter des demandes. C'est à l'Etat de prendre position car, si la notion de gouvernement a un sens, c'est dans la mesure où elle implique des arbitrages et non l'acquiescement aux prétentions de chacun » (p. 304-305).

Malheureusement, comme, dans les diverses formes existantes de démocratie occidentale, les organes de l'Etat sont issus des élections dominées souvent par les groupes de pression, la fonction essentielle de l'Etat, qui est celle d'arbitre, ne peut pas s'exercer dans le sens de l'intérêt public. Il faudrait donc recourir à une autre structure démocratique dans laquelle les pouvoirs publics seraient indépendants et compétents.

En définitive, si l'on rapproche les idées maîtresses du livre de J. M., on se rend compte que celui-ci a bien analysé les dangers que les groupes de pression font courir à l'intérêt public. Il est regrettable qu'il n'ait pas rappelé ces dangers dans la conclusion générale. Mais, à part cette lacune, que les lecteurs pourront facilement combler, son livre d'une grande valeur scientifique est de brûlante actualité. Il mérite d'être lu et médité par tous ceux qui, en Occident, sont soucieux de l'avenir de la démocratie et de l'économie de leur pays.

F. OULÈS

« Conjonctures économiques d'hier, d'aujourd'hui, de demain »¹

En lisant avec beaucoup d'intérêt le nouvel ouvrage de M. Georges Hartmann, économiste à la Direction générale des Chemins de fer fédéraux et nommé récemment chargé de cours à l'Université de Fribourg, l'histoire de Joseph, appelé par le pharaon à lui expliquer le rêve étrange qu'il avait fait, m'est revenue à la mémoire. Cet épisode de la Genèse illustre bien, d'une part le perpétuel souci des hommes de se prémunir contre les risques d'une disette, d'autre part le désir non moins éternel de connaître l'avenir. Dans son introduction l'auteur met l'accent sur ces deux aspects de la constante préoccupation de l'homme devant l'incertitude du lendemain, ce qui engage M. Hartmann à intituler son chapitre d'introduction : « Observer, expliquer et prévoir pour prévenir », chapitre dans lequel il rappelle brièvement certaines observations faites au cours de l'histoire de l'humanité et qui ont permis aux économistes de constater la répétition de certains événements et leur périodicité cyclique. A partir du XIX^e siècle les crises économiques qui interrompent régulièrement le progrès économique et social sont l'objet d'études minutieuses et de nombreux spécialistes cherchent à en découvrir les causes, pour être mieux à même d'en prescrire les remèdes. La prévision économique est devenue une science, grâce à la fois aux nombreuses méthodes d'investigation qui sont aujourd'hui à la portée des économistes, à la critique systématique qui est faite des données statistiques enregistrées et enfin à l'effort de synthèse et d'objectivité qui caractérise le travail constructif des spécialistes de l'étude de la conjoncture.

Conscient de la complexité de la question et de l'impossibilité d'exposer même succinctement une étude exhaustive sur les conjonctures économiques, M. Hartmann ainsi qu'il le dit en toute modestie a voulu présenter un travail de vulgarisation en offrant à ses lecteurs « une brève synthèse de ses réflexions sur le vaste problème des nécessités toujours plus impérieuses de la prévision économique ».

Son étude se divise en sept chapitres, suivis d'une conclusion qui reflète un optimisme que l'auteur ne cherche du reste pas à cacher, même s'il le tempère ici ou là par certaines réserves qui sont plutôt des points de vue exprimés par quelques grands spécialistes de la prévision économique.

Après avoir défini la conjoncture économique, M. Hartmann lui découvre des antécédents dans toutes les manifestations de l'univers, lequel « comporte une suite ininterrompue d'expansions et de contractions, de dilatations et de concentrations, d'évaporations et de condensations ». L'homme aussi est soumis aux lois de l'espace et de la durée et « on ne domine la nature qu'en obéissant à ses lois » disait déjà Bacon.

Passant à l'étude des rythmes de la conjoncture, l'auteur en distingue trois sortes : les vagues séculaires, les mouvements de longue durée et les cycles de courte durée.

Que valent dès lors les baromètres économiques et les modèles économétriques ? Il faut distinguer les tentatives faites avant la grande crise de 1929 qui

¹ Georges Hartmann : « Conjonctures économiques d'hier, d'aujourd'hui, de demain ». Editions générales S. A. Genève 1958, 172 pages.

manquaient de rigueur scientifique, des réalisations obtenues depuis lors grâce à la fructueuse collaboration de nombreux instituts d'observation et à la critique des méthodes utilisées, dont les résultats sont encourageants. M. Hartmann aborde l'aspect technique des méthodes d'observation et de prévision, mais il a su éviter l'écueil si tentant de présenter les formules mathématiques relevant du calcul des fonctions qu'utilisent les statisticiens tel que Léontief pour ne citer que celui-ci.

Le chapitre V se propose de montrer jusqu'à quel point les économies nationales sont interdépendantes. Sans être absolument affirmatif, M. Hartmann relève l'importance de l'économie américaine « dominante » pour reprendre l'expression du professeur Perroux, mais il n'est toutefois pas invraisemblable que « l'interdépendance européenne à l'égard des États-Unis fléchisse, si ce n'est immédiatement au moins au cours des années à venir, dans la mesure où le continent européen réalisera ses projets d'union économique et de libre-échange ». Telle est du moins l'impression que l'Europe a laissée à Lipmann lors d'un récent voyage sur notre continent. Pour notre part, nous sommes enclins à penser que l'Europe regardera de plus en plus vers l'Asie, l'Amérique du Sud, l'Afrique, qu'au fur et à mesure que les échanges internationaux s'intensifieront, les économies deviendront elles-mêmes plus interdépendantes, mais que se répartissant sur l'ensemble du globe, les déséquilibres provoqués par telle ou telle économie en défaut se feront moins sentir que ce n'est le cas aujourd'hui.

Le chapitre VI qui se propose de rechercher les remèdes régulateurs de la conjoncture débute par une affirmation de Fourastié : « L'objectif de la prévision n'est pas de prévoir exactement le futur, mais d'amener les hommes à agir d'une manière plus conforme à leurs véritables intérêts ». Au nombre de ces remèdes, il y a lieu de rappeler les mécanismes économiques automatiques qui agissent efficacement sur l'offre et la demande, donc sur les prix, la réglementation des conditions de travail, la répartition des matières, en bref la politique économique de l'État qui consiste à amoindrir les liaisons rétroactives, c'est-à-dire les oscillations conjoncturelles. En intervenant d'une manière systématique et plus massive qu'autrefois, les gouvernements modifient l'activité économique, soit dans le sens d'une accélération, soit au contraire d'un ralentissement ; ils ont à leur disposition la politique fiscale, les programmes de grandes constructions, leur action sur la politique de crédit des banques privées, et indirectement sur la monnaie.

Or, l'étude de la conjoncture se justifie pour autant que les données rassemblées par elle permettent de prévoir aussi exactement que possible les perspectives que va offrir l'économie. M. Hartmann consacre une place particulière aux U.S.A., à l'URSS et au Canada. Selon l'avis de spécialistes, l'économie mondiale est actuellement caractérisée par une activité de croissance ralentie. Mais si nous traversons en ce moment une phase de légère récession, il semble que l'on va au-devant d'une période de reprise dont le point de départ se situera aux environs de 1960, ou même avant et qui déclenchera un nouveau boom plus important que celui de la décennie écoulée. M. Hartmann rapporte toutefois l'opinion que Colin Clark a exprimée dans le « Manchester Guardian » selon laquelle le danger de dépression est indiscutable ; il attribue la récession

actuelle à un « cycle des stocks », aggravé par la masse des commandes non exécutées.

Quant à l'Europe occidentale, elle ne paraît pas avoir été aussi profondément touchée que les U.S.A. Des différences sensibles sont observées d'un pays à l'autre et divers indices autorisent à penser que le développement économique de notre continent se poursuivra et apparaîtra sous un jour favorable jusqu'en 1962 ou 1967 et que le ralentissement actuel des affaires ne doit pas exclure la reprise. Sans doute, manque-t-il « un recul et une ampleur de vue suffisants sur les fondements de la théorie de l'expansion économique », mais l'auteur a jugé opportun de « grouper et de confronter les estimations audacieuses de certains auteurs sur les perspectives de la conjoncture pour ces prochaines années ».

Dans des conclusions optimistes, M. Hartmann, se fondant sur de nombreux avis, estime « qu'une crise économique serait peu probable ». Les interventions des gouvernements qui, depuis une vingtaine d'années, ont pu limiter les renversements conjoncturels à de simples récessions permettent d'espérer qu'il en sera de même à l'avenir. Les facteurs psychologiques et les réactions subjectives que sont l'espoir et la confiance commandent pour une part importante l'évolution économique. De ces facteurs dépendent aussi largement notre avenir économique.

Les problèmes abordés dans cet ouvrage sont extrêmement actuels et ils ne manqueront pas d'intéresser un très large public ; ils sont exposés avec beaucoup de clarté et dans une langue dégagée de tout jargon économique, ce qui n'est pas la moindre qualité de cette étude. D'aucuns regretteront que l'auteur ne se soit pas plus engagé en exposant ses idées personnelles sur la conjoncture et surtout sur les prévisions économiques. Mais le but visé en rédigeant cet ouvrage était surtout de mettre à la portée de non spécialistes un aspect particulièrement important des recherches qui sont faites aujourd'hui en vue d'éviter ou tout au moins de réduire l'ampleur des crises en dégageant de l'étude des phénomènes présents des règles dont l'application assurera dans l'avenir un meilleur équilibre économique. M. Hartmann nous paraît y avoir parfaitement réussi, ce qui n'était pourtant pas facile.

JEAN GOLAY

Le développement de l'énergie nucléaire¹

Cette étude de 500 pages, très documentée, — fruit de la collaboration de plusieurs savants — initie le lecteur à tous les grands problèmes concernant l'énergie atomique, ses avantages et les questions qu'elle pose. Les auteurs ne se

¹ « Progress in Nuclear Energy. The Economics of Nuclear Power, including Administration and Law. » Ed. Pergamon Press Ltd., Londres 1956.

sont pas strictement limités à une étude de l'énergie nucléaire en soi, mais ils abordent également d'autres questions qui touchent à l'économie, à la géographie, au droit.

Par la solidité de ses arguments et la clarté de ses déductions, cet ouvrage est une belle démonstration de l'analyse des problèmes du monde moderne. La méthode employée se fonde sur l'étude de l'histoire, sur la géographie, la statistique, la sociologie, pour aboutir à des conclusions dont l'évidence est incontestable.

Après une comparaison entre les régions développées et les régions sous-développées depuis 1952, les auteurs cherchent à déterminer les besoins énergétiques des années 1975 à 2000, en se basant sur l'évolution du passé, sur l'évolution démographique et sur les statistiques qui s'y réfèrent.

Les ressources d'énergie sont à leur tour évaluées du point de vue géographique et considérées sous l'angle de leurs possibilités économiques, d'après leur répartition sur le globe. En se basant sur des données fort intéressantes, les auteurs soumettent à un examen critique les besoins et les ressources en énergie du monde et montrent comment le niveau de vie des populations de plusieurs pays s'améliorerait si elles pouvaient disposer de l'énergie nécessaire mise au service du développement industriel et économique. Quant à l'énergie nucléaire, elle augmente les possibilités de progrès, surtout grâce à ses prix de transport très avantageux et à son stockage. Cela permet d'imaginer quel pourrait être le développement des pays arriérés le jour où ils bénéficieront de cette nouvelle énergie.

Une section entière est consacrée à l'application d'autres sources d'énergie telles que celle issue de la chaleur solaire, et celle provenant des marées; une étude approfondie porte sur la consommation et les besoins présents et futurs de certains pays tels que la France, le Brésil, l'Inde, qui met en évidence l'importance de l'introduction de l'énergie nucléaire.

En se basant sur des données élaborées lors de la Conférence de Genève, un deuxième chapitre évalue les coûts de production de l'énergie atomique, son marché aux États-Unis et dans le monde, ainsi que les investissements que nécessiterait sa production industrielle.

La première partie de l'ouvrage s'achève par quelques considérations sur les réalisations futures de l'énergie nucléaire, sur les prochains types de réacteurs, ainsi que leurs possibilités économiques. On constate alors que même si les prix de l'énergie nucléaire ne tombaient pas au-dessous de ceux des sources d'énergie traditionnelle, le rôle de celle-ci ne sera pas moindre, car en maintenant l'équilibre entre l'offre et la demande, les prix de consommation actuels conserveront leur stabilité.

Un des problèmes fondamentaux des pays sous-développés est celui de l'absence de capitaux sans lesquels le développement d'un pays n'est pas possible, même si l'énergie s'y trouvait. Or, la stabilité politique des pays sous-développés est la condition première pour que les capitalistes y placent des fonds. Quant à l'Europe, elle se trouve dans des conditions beaucoup plus favorables et l'utilisation de l'énergie nucléaire y trouvera une meilleure perspective du fait de la demande croissante, d'une part, et de la présence de techniciens et de capitaux, d'autre part.

Le dernier chapitre est consacré à l'administration et aux lois qui régleront l'avenir de l'utilisation des ressources radioactives.

Cet ouvrage, consacré aux aspects économiques de l'énergie nucléaire, est une étude très approfondie et complète des besoins énergétiques dans le monde ainsi que des sources de cette énergie. Nul doute que l'actualité du sujet et l'objectivité qui a présidé à sa rédaction contribuent à le faire connaître très favorablement dans les milieux scientifiques, comme aussi auprès d'un large public non spécialisé.

Gaetano de Lancastre

Revue internationale du Travail

(Paraît en trois éditions distinctes : française, anglaise, espagnole.)

Publiée mensuellement par le Bureau International du Travail, depuis janvier 1921, la *Revue internationale du Travail* contient des articles de fond qui reflètent l'évolution de la politique sociale sur le plan international et dans les différents pays ; des exposés documentaires, des statistiques du coût de la vie, du chômage, de l'emploi, des salaires et des heures de travail ; enfin, une rubrique bibliographique.

Prix du numéro : Fr. 2.40 suisses, abonnement annuel : Fr. 24.— suisses.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen et du catalogue des publications du B. I. T. sur demande adressée au Bureau International du Travail, Genève.

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

- BAUM WARREN-C. : *The French Economy and the State*. Princeton University Press, Princeton 1958, 391 pages.
- FLECK FLORIAN-H. : *Untersuchungen zur ökonomischen Theorie vom technischen Fortschritt*. Ed. Universitaires, Fribourg 1957, 186 pages.
- VON GERSDORF RALPH : *Massnahmen zur Förderung der privaten Kapitalbildung im Portugiesischen Reich*. Polygr. Verlag A.-G., Zurich 1958, 265 pages.
- HARTMANN GEORGES : *Conjonctures économiques d'hier, d'aujourd'hui, de demain*. Ed. Générales S. A., Genève 1958, 172 pages.
- KAPP K.-WILLIAM : *Volkswirtschaftliche Kosten der Privatwirtschaft*. Polygr. Verlag A.-G., Zurich 1958, 228 pages.
- DE SENARCLENS JEAN : *La Personne et l'œuvre de Jésus-Christ*. Ed. Labor et Fidès, Genève 1958, 86 pages.

PUBLICATIONS :

- GATT : *L'évolution du commerce international*. Rapport établi par un groupe d'experts. Genève 1958, 150 pages.
- INSTITUT POLONAIS DES AFFAIRES INTERNATIONALES : *Législation polonaise. Droit de famille*. Varsovie 1958, 76 pages.
- INTERNATIONAL FEDERATION OF COTTON AND ALLIED TEXTILE INDUSTRIES : *The Cotton industry in a world economy*. Ed. Mario Ludwig, Manchester 1958, 286 pages.
- O.E.C.E. : *Code de la libération*. Paris 1958, 136 pages.
- O.N.U. : *Asia and the Far East Seminar on housing through non-profit organizations*. New York 1958, 86 pages.
- *Bulletin annuel de statistiques de l'énergie électrique pour l'Europe*. Vol. III, Genève 1958, 74 pages.
- *Bulletin économique pour l'Europe*. Vol. 10, N° 1, Genève 1958, 68 pages.
- *Bulletin trimestriel de statistiques de l'énergie électrique pour l'Europe*. Vol. III, N° 1, Genève 1958, 12 pages.
- *Bulletin trimestriel de statistique du logement et de la construction pour l'Europe*. Genève 1958.
- *Comparative Survey of juvenile Delinquency*. Part. 1. : *North America*, New York 1958, 134 pages.
- *Electrification rurale*. Vol. III. Genève 1958, 202 pages.
- *Handbook of Population Census Methods*. Vol. I : *General aspect of a population census*. New York 1958, 164 pages. Vol. II : *Economic characteristics of the population*. New York 1958, 79 pages.
- *Revue internationale de la politique criminelle*. N° 12, 1957, France 1958, 220 pages.
- *Statistique des accidents de la circulation routière en Europe 1956*. Genève 1958, 53 pages.

Nous tenons à la disposition de nos membres les périodiques suivants :

L'Actualité économique, Montréal.

Annales de l'Economie collective, Genève.

Aussenwirtschaft, Zeitschrift für internationale Wirtschaftsbeziehungen, St-Gall.

Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank S. A., Bruxelles.

Bulletin technique de la Suisse romande, Lausanne.

Les Cahiers de Bruges, Belgique.

Les Cahiers du Musée social, Paris.

Le Droit d'auteur, Berne.

Economica, Londres.

The Economist, Londres.

Etudes économiques, Mons.

Industries atomiques, Genève.

Kyklos, revue internationale des sciences sociales, Bâle.

Monthly Labor Review, Department of Labor, U. S. A.

Monthly Review of Credit and Business conditions, New York.

Organisation industrielle, Ecole polytechnique fédérale, Zurich.

Previdenza Sociale, Rome.

Producteurs, Institut technique des salaires, Paris.

La Propriété industrielle, Berne.

Revista de Economia, Lisbonne.

Revue de droit administratif et de droit fiscal, Lausanne.

Revue économique, Paris.

Revue française du travail, Paris.

Revue d'histoire économique et sociale, Paris.

Revue internationale du travail, Genève.

Revue pratique des questions commerciales et économiques, Liège.

Revue suisse d'Economie politique et de Statistique, Bâle.

Revue de théologie et de philosophie, Lausanne.

La Revue du travail, Bruxelles.

Ricerche Economica, Venise.

Science and Society, New York.

La Vie économique, Berne.

La Vie française, hebdomadaire économique et financier, Paris.

